

Introduction

Actes du 16e colloque du CIÉRA : « Pour une « réelle » réconciliation ? »

Catherine Charest et Marie-Ève Paquet

Numéro 19, avril 2021

Pour une « réelle » réconciliation ? Actes du 16^e colloque du CIÉRA

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077727ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077727ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Cahiers du CIÉRA

ISSN

1919-6474 (imprimé)

2291-5745 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Charest, C. & Paquet, M.-È. (2021). Introduction : actes du 16e colloque du CIÉRA : « Pour une « réelle » réconciliation ? ». *Les Cahiers du CIÉRA*, (19), 5–15.
<https://doi.org/10.7202/1077727ar>

© Les Cahiers du CIÉRA, 2021



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

*Introduction*¹

Actes du 16e colloque du CIÉRA : « Pour une « réelle » réconciliation ? »

Catherine Charest

M. A. Anthropologie

Chaire de recherche sur le développement durable du Nord

Université Laval

Marie-Ève Paquet

M. A. Anthropologie

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones

Université Laval

Au cours des dernières décennies, l'idée d'une « réconciliation » entre les peuples autochtones et les États a occupé une place prédominante dans les discours publics et les engagements politiques. À titre d'exemple, dans son budget de 2018, le gouvernement fédéral a promis cinq milliards de dollars additionnels sur cinq ans afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones en investissant dans les domaines de la santé, de l'accès à l'emploi et du soutien à la famille (Gouvernement du Canada 2018a). Au Québec, la publication du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits² 2017-2022 est venue affirmer la volonté de l'État de prendre en considération les enjeux et les intérêts des Premières Nations et de tendre la main vers une réconciliation.

Mais qu'est-ce que la réconciliation et comment, au-delà de sa portée symbolique, peut-elle être mise en œuvre ?

D'abord, l'Organisation des Nations unies définit la réconciliation comme

¹ L'ordre dans lequel nos noms apparaissent, que ce soit en tant que coéditeurs du numéro, coauteurs de cette présentation et d'entretiens, est établi par ordre alphabétique.

² Les règles de l'Office québécois de la langue française (OQLF) stipulent que les mots d'un groupe nominal doivent s'accorder en genre et en nombre. Toutefois, dans le cadre de ce texte, nous utiliserons l'usage linguistique appliqué par les Inuit, soit les mots inuk (sg.) et inuit (pl.).

un élément clé dans la construction d'une paix durable et la prévention de conflits. Le processus de réconciliation se déploie dans la (re)construction de relations entre les individus et les collectivités de même qu'entre l'État et ses citoyens. Ce processus est très sensible au contexte, et chaque société doit adapter son approche à la nature du conflit et au caractère de la transition (ONU 2012).

La réconciliation est donc un processus qui est censé modifier le rapport entre les peuples autochtones et l'État, qui passerait d'un rapport autoritaire à la reconnaissance des revendications politiques des peuples autochtones et du passé colonial (Johnson 2011). Une telle réconciliation n'implique cependant pas de changement radical dans la distribution des pouvoirs entre minorités et majorité (*ibid.*), ce qui ne présente pas nécessairement de rupture avec le passé colonial.

Même si le gouvernement canadien reconnaît aujourd'hui les erreurs du passé et investit massivement dans des mesures visant la réconciliation³, il demeure que les politiques étatiques assimilatrices ont eu un effet destructeur sur les Premières Nations et les Inuit. C'est d'ailleurs ce dont témoigne le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), publié en 2015, en exposant les multiples violences et injustices commises envers les peuples autochtones, à l'époque du système des écoles résidentielles, et en lançant 94 appels à l'action. Bien que le dernier pensionnat ait fermé ses portes en 1996, les séquelles héritées de cette époque demeurent actuelles et intergénérationnelles (CVR 2015). En plus du rapport de la CVR, qui propose des actions en vue de remédier aux séquelles des pensionnats et de faire avancer le processus de réconciliation, plusieurs autres commissions au pays ont démontré les obstacles qui entravent les relations entre les Autochtones et la population non autochtone. Déjà, en 1996, le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) faisait état des problèmes qui nuisent aux bonnes relations entre les Autochtones, le gouvernement fédéral et la société canadienne en général. On constate aujourd'hui que plusieurs des recommandations faites par la CRPA à la fin du XX^e siècle sont encore d'actualité

³ « Quelques 21 milliards d'investissements de toutes sortes dans les services autochtones ont été annoncés durant les quatre années du mandat – dont plus de la moitié, tempère Thierry Rodon, de l'Université Laval, doit être versée dans les années qui viennent et est donc tributaire de la volonté du prochain gouvernement » (Lévesque et Lachapelle 2019). On retrouve notamment le financement de mesures en éducation et en santé, le financement d'infrastructures, la mise sur pied de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Pour en connaître davantage sur la répartition du budget (2018-2019) du gouvernement canadien concernant les peuples autochtones, consultez le site Internet suivant : <https://www.budget.gc.ca/2019/docs/plan/chap-03-fr.html>.

et leur mise en place favoriserait certainement la réconciliation. Il est indéniable que le processus de la réconciliation est long. Selon Ben J. Geboe (2015), les efforts de réconciliation dans chaque pays nécessitent un soutien et un engagement à long terme de la part de tous les secteurs de la société. Un tel processus de changement des relations entre l'État et les populations autochtones implique des actions importantes, passant de la prise de conscience à la réparation. En effet, comme l'a présenté l'honorable juge Murray Sinclair, sénateur et président de la Commission de vérité et réconciliation : « Pour que la réconciliation fonctionne, et pour que notre relation soit renouvelée, il doit y avoir prise de conscience, acceptation, demande de pardon, réparation et action » (Gouvernement du Canada 2018b).

En juin 2019, le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), qui découlait directement des appels à l'action de la CVR, mettait en lumière les différentes causes des violences infligées aux femmes et aux filles autochtones au pays et demandait à tous les paliers de gouvernement de répondre aux appels à la justice pour s'assurer de protéger les droits de la personne et les droits spécifiques des peuples autochtones. Outre les violences précédemment nommées, les Autochtones à travers le Canada font encore face aujourd'hui à un racisme systémique qui prend la forme, notamment, de pratiques discriminatoires lorsqu'ils tentent d'accéder aux services publics. À peine quelques mois après la publication du rapport de l'ENFFADA, le rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (CERP ; Commission Viens) paraissait et reconnaissait que les Premières Nations et les Inuit étaient victimes de discrimination systémique dans le cadre de certaines de leurs relations avec les services publics et appelait le gouvernement du Québec à mettre en place 142 mesures.

Récemment, le destin tragique de Joyce Echaquan, une femme atikamekw de Manawan, a fait couler beaucoup d'encre au Québec. Cette femme a perdu la vie à l'hôpital de Joliette, le 28 septembre 2020, après avoir partagé, quelques minutes avant son décès, un vidéo dans laquelle on entend le personnel hospitalier proférer des insultes. À la suite de cet événement tragique, le premier ministre Justin Trudeau s'est empressé de reconnaître l'existence du racisme systémique au sein de l'État canadien, alors que le gouvernement provincial québécois a refusé de le faire. Plus récemment encore, le décès de Raphaël Napa André, un Innu de Matimekush-Lac John en situation d'itinérance à Montréal, a ébranlé les communautés autochtones du pays entier lorsque ce dernier a été retrouvé mort dans une toilette chimique située à proximité des locaux de l'organisme The Open Door/La Porte Ouverte, le refuge

qu'il fréquentait ayant été contraint de l'obliger à quitter les lieux en raison des directives gouvernementales liées au couvre-feu. Sous la pression médiatique, les autorités publiques ont finalement adopté un décret pour exempter les personnes en situation d'itinérance du couvre-feu mis en place pour lutter contre la COVID-19. Ce décès a indigné bon nombre de communautés autochtones qui réclament plus de soutien et de respect de la dignité de la part des autorités, particulièrement en cette période difficile et incertaine. Dans une entrevue accordée à Radio-Canada, la directrice du Foyer pour femmes autochtones de Montréal, Nakuset, s'est interrogée sur le sort des Autochtones en temps de pandémie : « Combien d'Autochtones doivent mourir avant que les gens ne fassent quelque chose ? C'est comme si on comptait pour rien ! » (Gerbet 2021). Si l'honorable Jacques Viens a reconnu que les Premières Nations et les Inuit sont victimes de discrimination systémique dans le cadre de certaines de leurs relations avec les services publics, on constate aujourd'hui que plusieurs des 142 appels à l'action qu'il lançait tardent à être mis en œuvre (CERP 2019).

Du côté des universités québécoises et canadiennes, on assiste de plus en plus à la création de comités qui ont comme thème central la réconciliation, visant à décoloniser les pratiques institutionnelles et misant sur « le changement des politiques, des pratiques et des curriculums » (RCAAQ 2020 : 7) :

Plusieurs actions récentes des établissements d'enseignement québécois ont démontré leur volonté d'assurer l'accès et la réussite des étudiants autochtones. On peut notamment souligner la tenue du 6^e Forum national sur la réconciliation co-organisé par l'Université Laval et le Réseau de l'Université du Québec, la nomination de Michèle Audette à titre d'adjointe au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes et de conseillère principale à la réconciliation et à l'éducation autochtone par l'Université Laval, la création du programme Accueil et intégration des Autochtones au collégial par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et l'embauche d'agents de liaison autochtones dans plusieurs cégeps et universités de la province (RCAAQ 2020 : 8).

En outre, en 2018, l'Université Laval s'est dotée d'un comité de réflexion qui s'inscrit dans le processus plus large de la réconciliation avec les peuples autochtones. Plus récemment, l'Université Laval a adopté un plan d'action visant à favoriser les bonnes relations avec les étudiants autochtones qui fréquentent l'université. D'ailleurs, rappelons que chaque année l'Université Laval accueille plus de 400 étudiants de toutes les nations. Cette stratégie, présentée par Michèle Audette, en poste à l'université depuis 2019 et ancienne commissaire de l'ENFFADA, vise la « création d'un Cercle des Premiers Peuples, [le]

développement de partenariats avec les Autochtones [et la] mise en place d'une stratégie de communication efficace » (Larose 2020). D'autres actions viendront appuyer les efforts de l'université concernant la recherche, la gouvernance et la formation. La création d'opportunités durables, l'engagement des directions, l'ajout d'orientations stratégiques visant l'équité de tous les étudiants ainsi que le rattrapage des inégalités historiques en sont d'autres exemples (RCAAQ 2020 : 8). De notre point de vue, en tant que jeunes chercheuses, la décolonisation de la recherche et la réconciliation passent également par une plus grande collaboration des acteurs concernés. Dans le cadre de nos recherches de maîtrise, il nous a semblé essentiel de reconnaître et de valoriser les savoirs d'expérience des participants, puis de les impliquer dans le processus de recherche, de la validation des hypothèses à celle au produit final. Pour nous, la recherche avec les Premiers Peuples doit se baser sur le respect et sur l'accessibilité des participants au processus et aux résultats.

Nous croyons, de ce fait, que la recherche collaborative est l'une des approches à privilégier si l'on souhaite vraiment s'engager dans un processus de réconciliation. Pour Elisabeth Jacob (2017 : 102), la recherche collaborative permet de se rapprocher des paradigmes de recherche autochtones, notamment en mettant en lumière les voix des Autochtones et des processus épistémologiques et méthodologiques propres à la production de savoirs. De même, les projets tendent à être développés pour répondre à leurs attentes et à leurs exigences à toutes les étapes de la recherche. Carole Lévesque abonde dans le même sens : « Il s'agit d'un réel engagement envers une nouvelle épistémologie de la connaissance et un souci véritable pour le développement d'une intelligence collective entre détenteurs de savoirs autochtones et de savoirs scientifiques » (Lévesque *et al.* 2016 : 7).

Les approches collaboratives en recherche, qui sous-tendent un processus de co-construction des savoirs, placent donc « l'acteur au cœur du processus de recherche » (Morissette 2013 : 41). Serge Desgagné (1997, 2001) propose un modèle en trois étapes pour mener à bien une recherche collaborative : la co-situation, la coopération et la co-production. Pour l'auteur, il s'agit de négocier le développement du projet avec les acteurs (co-situation), de les amener à réfléchir sur leurs pratiques et savoirs (coopération) et, enfin, de produire du matériel qui puisse servir au développement de la recherche ou aux acteurs concernés (co-production) (Desgagné 1997, 2001) : « À l'intérieur de ces trois étapes, le chercheur et les participants sont amenés à dialoguer et à porter un regard croisé sur le phénomène à étudier selon le sens qu'ils lui donnent » (Jacob 2017 : 100). La recherche collaborative est toujours négociée. Par sa nature collaborative, elle implique une double vraisemblance. Les approches collaboratives font partie des mécanismes

d'autochtonisation de la recherche mais elles sont, bien entendu, distinctes de la réconciliation et de la décolonisation. En ce sens, nous croyons que les approches collaboratives peuvent permettre aux chercheurs, aux étudiants et aux professionnels de s'inscrire dans le projet de réconciliation. Pour qu'un réel changement se produise, les chercheurs, tout comme tous autres individus ou institutions souhaitant une réconciliation, doivent accepter une remise en question de la structure actuelle qui régit leurs actions et leurs comportements, ainsi que des valeurs qui la sous-tendent.

S'inscrivant dans cette approche de réconciliation, le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) a tenu son 16^e annuel colloque les 26 et 27 avril 2018. Lors de cette édition, qui s'est déroulée au Musée de la civilisation à Québec, plusieurs discussions et présentations ont contribué à enrichir la réflexion sur une « réelle » réconciliation, au-delà de sa stricte portée symbolique. Les discussions permirent d'analyser la nature des relations entre peuples autochtones et allochtones afin de mieux comprendre leurs racines historiques, politiques et culturelles et de poser un regard multidisciplinaire et pluriel sur la réconciliation. Les participants au colloque, qui avait pour titre « Pour une réelle réconciliation ? », se sont également questionnés sur les intentions derrière les initiatives et les recherches liées à la réconciliation dans les institutions gouvernementales, les établissements postsecondaires et l'ensemble de la société. Une place importante fut aussi accordée aux arts et à la culture autochtones, notamment par le biais de conférences portant sur ce sujet, mais aussi par la tenue de kiosques présentant de l'artisanat autochtone et la participation de plusieurs artistes autochtones à la soirée artistique autochtone clôturant le colloque. Enfin, les dialogues qui ont eu lieu lors de ce 16^e colloque du CIÉRA ont impliqué les nations autochtones, des dirigeants et administrateurs universitaires, des professeurs, des chercheurs, des étudiants, des décideurs gouvernementaux, des dirigeants nationaux et locaux et des praticiens, tant autochtones qu'allochtones. Cet événement a permis la co-création d'un dialogue prometteur et a contribué à la réflexion sur les prémisses d'un avenir commun et engagé dans une réelle réconciliation.

Ce numéro des *Cahiers du CIÉRA* constitue ainsi un nouvel et dernier espace de partage des riches présentations et échanges qui eurent lieu au cours du 16^e colloque du CIÉRA. Les textes sélectionnés abordent la réconciliation sous différents angles et selon différents contextes. Dans ce numéro, les articles et témoignages abondent dans un même sens, à savoir que le processus de réconciliation et les politiques qui en découlent nécessitent un changement dans le rapport entre les peuples autochtones et l'État et entre les peuples autochtones et les

Allochtones. Ces rapports ne doivent plus être des rapports de domination et d'appropriation, mais doivent plutôt s'ancrer dans des relations équitables et respectueuses, et ce tant des revendications politiques des peuples autochtones que du passé colonial et de ses impacts encore visibles aujourd'hui (Johnson 2011). Pour certains auteurs, le processus de réconciliation doit s'inscrire dans des actions concrètes dans le cadre des relations entre les peuples autochtones, l'État et la société québécoise et canadienne, tandis que pour d'autres auteurs la réconciliation ne passe que par la voix des Autochtones, par l'écoute et la considération de l'histoire de leurs communautés et de leurs revendications. En somme, selon Geboe (2015) – et comme le démontrent les articles et témoignages de ce numéro –, les efforts de réconciliation nécessitent le soutien et l'engagement à long terme de tous les secteurs de la société et de tous ses acteurs. Le partenariat entre les différentes parties doit être clair, soutenu et fondé sur le respect et la reconnaissance mutuels, et sur la responsabilité de tous les acteurs.

Dans ce numéro, le texte d'Émilie Parent, « *Food Is Power* : agriculture, jardins et réconciliation avec les Cris de Chisasibi », aborde la réconciliation à travers l'alimentation et la souveraineté alimentaire des communautés autochtones nordiques. Son article est le produit d'une recherche-action participative faite avec la communauté de Chisasibi, de 2017 à 2020. En présentant l'histoire de la communauté et des modes d'alimentation à travers les époques, Parent démontre les impacts de la perte de la souveraineté alimentaire des Cris lors de la colonisation. L'auteure expose ensuite les actions mises en place dans la communauté en vue de retrouver l'autonomie alimentaire et elle présente l'impact de projets structurants en agriculture qui ont contribué à la réconciliation entre les Cris et les Allochtones. À travers ces projets, des relations de pouvoir équitables ont pu être établies. Dans ce cas-ci, la réconciliation passe par la réparation des torts causés par la colonisation aux systèmes de gouvernance alimentaire et par le soutien de la communauté, notamment dans le développement des activités agricoles.

Dans leur article, Alexandra Arellano et Joseph Friis abordent la réconciliation en analysant les impacts de séjours éducatifs et d'immersion à Kitcisakik, au cours desquels se rencontrent les membres de la communauté et des étudiants allochtones. Dans « La réconciliation à travers les séjours d'immersion à Kitcisakik. Vers la centralité de la lutte territoriale », les auteurs présentent une réflexion critique sur la réconciliation, puis mettent de l'avant une question trop peu abordée dans les discussions sur celle-ci : le rapport à la terre. Les auteurs traitent ensuite des réalités propres à la communauté et font état de la résurgence culturelle et politique qui y a lieu. En documentant les expériences d'apprentissage et en rapportant les propos de

participants aux séjours d'immersion à Kitcisakik, les auteurs soulignent l'importance du dialogue avec les Autochtones et son impact, générant une introspection critique chez les étudiants. Les séjours dans la communauté anicinapek permettent un rapprochement nécessaire entre les nations en vue d'une « véritable réconciliation ».

Le numéro se poursuit avec la retranscription des échanges à l'occasion de la table ronde intitulée « Les traités modernes entre les Premières Nations et l'État canadien. Vers une plus grande autodétermination ou subjugation ? », organisée par Sylvie Poirier, qui rassemblait notamment Pierrot Ross-Tremblay, Michael Asch et Constant Awashish. Leurs interventions et les discussions qui ont suivi ont permis aux participants d'échanger et de questionner les traités modernes au Canada, leurs termes et leur mise en œuvre, et de se pencher sur les questions territoriales. Les conférenciers partagent leurs réflexions et leur vision de la réconciliation à cette occasion, s'appuyant sur leurs travaux de recherche ou leur expérience personnelle.

La contribution de Guitté Hartog, issu d'ateliers offerts à la Maison communautaire Missinak, aborde la réconciliation par l'art visuel et l'écrit. Hartog présente le projet « *Selfies* de la dignité » et démontre comment il a permis à plusieurs femmes autochtones, au Québec et au Mexique, de partager leurs expériences et de prendre part au processus de réconciliation entre les peuples. Les « *Selfies* de la dignité » ont fait ressortir les luttes profondes des femmes autochtones et les combats qu'elles doivent mener quotidiennement. Enfin, la méthode utilisée par Hartog pour recueillir les témoignages de ces femmes a permis d'aller à l'encontre des rapports de domination, puisqu'elle a offert aux artistes une grande place pour l'affirmation de soi et la liberté d'expression.

Ensuite, Manon Barbeau, présidente fondatrice du Wapikoni mobile, témoigne de l'histoire du projet et de sa vision de la « RéconciliAction ». Depuis sa création en 2004, les studios ambulants du Wapikoni mobile ont roulé à travers le Canada et au-delà, et des milliers de jeunes Autochtones ont travaillé à la création de plus de 1000 films. Cherchant à créer des ponts entre les peuples et visant la solidarité, Barbeau et l'organisme ont utilisé l'art comme outil de transformation sociale pour les jeunes et comme instrument de réconciliation entre les peuples. Les nombreux films du Wapikoni mobile permettent le développement de la fierté culturelle et identitaire des jeunes cinéastes et sensibilisent le public aux réalités autochtones.

Le numéro se clôt avec le texte de Yasmine Fontaine, une étudiante au baccalauréat en anthropologie à l'Université Laval qui s'implique activement dans plusieurs organisations autochtones au Québec, et particulièrement dans l'association étudiante autochtone universitaire. Dans sa postface, Fontaine aborde la réconciliation et témoigne de son vécu en tant qu'étudiante autochtone et militante. Sa voix permet de terminer sur une note critique qui affirme la nécessité d'un engagement sincère de l'État, des peuples qui se côtoient et des institutions au Canada pour qu'ait lieu cette « réelle » réconciliation.

En somme, les auteurs de ce numéro s'entendent tous sur un aspect fondamental : la réconciliation ne peut se faire sans l'ouverture, l'apprentissage et l'engagement effectif des Autochtones. Par ailleurs, au regard des discussions qui eurent lieu lors du 16^e colloque du CIÉRA, il va de soi que la réconciliation ne peut se faire sans une véritable décolonisation et sans l'autonomisation des communautés autochtones, sans quoi il ne s'agirait que d'un simple exercice de rhétorique de la part de l'État dans la poursuite de ses politiques néocoloniales.

Références

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES AUTOCHTONES ET CERTAINS SERVICES PUBLICS (CERP), 2019, *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès. Rapport final*, Val-d'Or : CERP.

COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA (CVR), 2015, *Pensionnats du Canada. Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, Ottawa : CVR.

COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (CRPA), 1996, *Le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA)*, Ottawa : CRPA.

DESGAGNÉ, Serge, 1997, « Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants », *Revue des sciences de l'éducation*, 23(2) : 371-393.

———, 2001, « La recherche collaborative : nouvelle dynamique de recherche en éducation », in Martha Anadón (Dir), *Nouvelles dynamiques de recherche en éducation*, Québec : Les presses de l'Université Laval, pp. 51-76.

DESGAGNÉ, Serge, Nadine BEDNARZ, Pierre LEBUIS, Louise POIRIER, et Christine COUTURE, 2001, « L'approche collaborative de recherche en éducation : un nouveau rapport à établir entre recherche et formation », *Revue des sciences de l'éducation*, 27(1) : 33-64.

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES (ENFFADA), 2019, *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*, Ottawa : ENFFADA.

GEBOE, Ben J., 2015, *Comparative Approaches to Reconciliation*, Ottawa : Aboriginal Affairs and Northern Development Canada.

GERBET, Thomas, 2021, « Un itinérant de Montréal est mort après avoir passé la nuit devant un refuge fermé », *Radio-Canada*. Consulté sur Internet <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1763930/itinérant-montreal-mort-toilettes-nuit-dehors-refuge-ferme>, le 5 février 2021.

GOVERNEMENT DU CANADA, 2018a, « Le budget de 2018. Plan budgétaire : réconciliation ». Consulté sur Internet <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/chap-03-fr.html#R%C3%A9conciliation>, le 10 décembre 2018.

———, 2018b, « La réconciliation : qu'est-ce que cela signifie? ». Consulté sur Internet <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/video/reconciliation.html>, le 10 février 2021.

———, 2019, « Le budget de 2019. Plan budgétaire. Chapitre 3 – Faire progresser la réconciliation ». Consulté sur Internet <https://www.budget.gc.ca/2019/docs/plan/chap-03-fr.html>, le 10 février 2021.

JACOB, Elisabeth, 2017, *Les rôles d'enseignantes atikamekws à l'éducation préscolaire en contexte de jeu symbolique pour favoriser l'émergence de l'écrit : une recherche collaborative en milieu autochtone*. Consulté sur Internet <https://archipel.uqam.ca/11399/1/D3373.pdf>, le 10 février 2021.

JOHNSON, Miranda, 2011, « Reconciliation, Indigeneity, and Postcolonial Nationhood in Settler States », *Postcolonial Studies*, 14(2) : 187-201.

LAROSE, Yvon, 2020, « Réconciliation autochtone. L'Université Laval se dote d'un plan d'action visant à renforcer ses liens avec les Premiers Peuples du Québec », *ULaval nouvelles*. Consulté sur Internet <https://nouvelles.ulaval.ca/vie-universitaire/reconciliation-autochtone-703e5e1833c7e0d56586d988aa9d486b>, le 1^{er} février 2021.

LÉVESQUE, Carole, Suzy BASILE, Caroline DESBIENS, Ioana RADU, et Laurence DESMARAIS, 2016, « La recherche avec les Peuples autochtones en action. Bilan de la Classe des Sages à Pikogan en février 2016 », *Cahiers DIALOG*, 2016(1) : 8.

LÉVESQUE, Fanny, et Judith LACHAPELLE, 2019, « La grande réconciliation avec les autochtones a-t-elle eu lieu ? », *La Presse*. Consulté sur Internet <https://www.lapresse.ca/elections-federales/2019-10-15/la-grande-reconciliation-avec-les-autochtones-a-t-elle-eu-lieu>, le 1^{er} mars 2021.

MORISSETTE, Joëlle, 2013, « Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? », *Recherches participatives*, 25(2) : 35-49.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU), 2012, *Building Just Societies: Reconciliation in Transitional Settings. Workshop Report. Accra, Ghana, 5-6 June 2012*, New York : United Nations.

REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ), 2020, *Favoriser la persévérance et la réussite éducative des étudiants autochtones au postsecondaire*, Wendake : RCAAQ.